Les périmètres de quiétude, un outil de dialogue pour la préservation des rapaces

Parc national des Cévennes

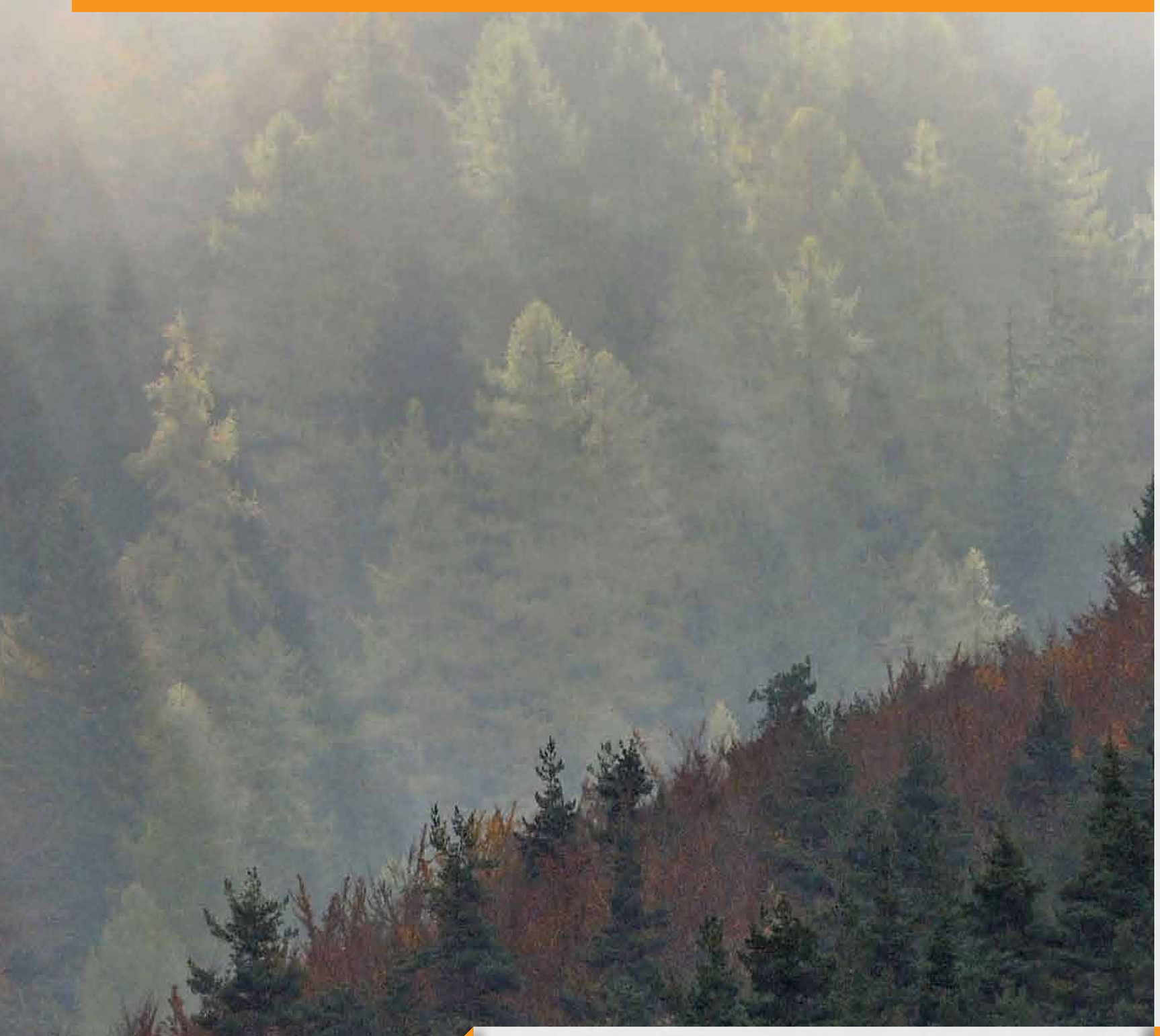

En 2011, la France s'est dotée d'une nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), qui « vise à préserver, restaurer et accroître la diversité du vivant » sur l'ensemble du territoire national. Le réseau des 10 parcs nationaux français, fédéré par Parcs nationaux de France, constitue un élément essentiel de la politique nationale de protection de la nature. Les actions des établissements des parcs nationaux sont en étroite adéquation avec les 20 objectifs de la SNB, et ils sont de fait des acteurs incontournables en matière de biodiversité.

Le projet d'un coup d'œil

Aigle royal, Faucon pèlerin, Vautours… Les rapaces sont des espèces symboliques de notre patrimoine naturel : ils font l'objet de mesures de protection mais leur statut reste souvent fragile, notamment en raison des dérangements en période de reproduction. Le Parc national des Cévennes a initié, depuis les années 1990, une démarche de concertation pour la mise en place de périmètres de quiétude autour des sites de nidification, spécialement au regard des activités sylvicoles. Par exemple, les informations sur la nidification sont transmises à l'ONF ou aux propriétaires forestiers qui peuvent ainsi adapter le calendrier des interventions sylivicoles sur les parcelles concernées.

Le Parc national des Cévennes contribue aux objectifs de la SNB

Grâce aux informations communiquées par le Parc national, les propriétaires, les gestionnaires et les usagers sont associés à la définition des périmètres de quiétude. Ils peuvent ainsi s'approprier les enjeux de préservation des rapaces et s'impliquer dans leur protection. La démarche permet ainsi de **« renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes » (Objectif 2 de la SNB).**

Initiée dans le parc national des Cévennes, l'approche des périmètres de quiétude a aussi contribué à **« développer les innovations pour et par la biodiversité » (Objectif 8 de la SNB),** dans la mesure où cette démarche a été ensuite transposée dans de nombreux sites Natura 2000.

En réduisant le dérangement pour un nombre défini d'espèces de rapaces, dans une période de forte sensibilité, les périmètres de quiétude contribuent à **« maîtriser les pressions sur la biodiversité » (Objectif 11 de la SNB).**

1 Le Faucon pèlerin est une espèce rare aux performances hors du commun (piqué à 300 km/h), très sensible au dérangement.

2 Le Circaète Jean-le-Blanc a besoin de quiétude pour se reproduire et conduire sa jeune progéniture à l'envol.

Les parcs nationaux, facteurs d'innovation et catalyseurs d'une dynamique locale en faveur de la biodiversité :

le Parc national des Cévennes a choisi de construire une relation de partenariat pour partager la responsabilité de la protection des rapaces avec les propriétaires, les gestionnaires et les usagers.

Photos : © Damoueette/ cœurs de natures / SIPA , JP Malafosse / PNC R. Deschamps / PNC • Conception/rédaction : Francine Brondex • Conception graphique : Desiderata